

## GAL « CEVENNES »

### Création de jardins partagés

**Maître d'ouvrage :** Commune de Corconne

**Localisation :** Corconne

**Fiche-action 4 :** Soutien aux services de proximité

**Sous-action 2 :** Soutien à la création et à l'aménagement de jardins collectifs

**Date récépissé de dépôt :** 24/12/2021

**Dates prévisionnelles de réalisation :** 01/02/2022 au 01/01/2023



**Type de bénéficiaire :** Collectivité.

**Type de dépenses :** Dépenses matérielles : Travaux d'aménagement et équipements

#### Résumé du projet :

La commune de Corconne souhaite créer un lieu de convivialité et de rencontres pour les habitants ne possédant pas de terrain et désireux de cultiver un jardin. Elle possède une parcelle adéquate de 1300 m<sup>2</sup>. Cette parcelle est voisine de parcelles privées cultivées, cette proximité permettra des rapprochements entre habitants de générations différentes. Une charte engagera les jardiniers vers des pratiques respectueuses de l'environnement (sans pesticides, économie d'eau, compostage, zone fleurie...)

L'aménagement des jardins nécessite l'élagage de haies existantes, la pose d'une clôture, l'installation de deux pompes qui seront reliées à un point d'eau naturel, un système d'arrosage avec trois points de distribution et le raccordement électrique de l'ensemble de ce système d'irrigation. Ce raccordement nécessite une extension du réseau de distribution qui sera menée par Enedis.

#### Dépenses prévisionnelles HT :

Clôture ; Pompe pour système d'arrosage ; Elagage haie ; Abris ; Système électrique + tranchée	24 450,00 €
Raccordement électrique Enedis	7 846,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 296,00 €</b>

#### Plan de financement prévisionnel HT :

<b>LEADER</b>	<b>19 377,00 €</b>
CD 30	6 459,00 €
Autofinancement	6 460,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 296,00 €</b>